



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

Luxembourg, le

20 JUIN 2018

Réf. : 825x1f578



Le Ministre de la Culture

à

Monsieur le Ministre aux Relations
avec le Parlement

Objet : Réponse de Monsieur le Ministre de la Culture à la question parlementaire no 3818 du 14 mai 2018 de l'Honorable Députée Sylvie Andrich-Duval au sujet des archives du Centre de documentation sur les migrations humaines

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse de Monsieur le Ministre de la Culture à la question parlementaire no 3818 du 14 mai 2018 de l'Honorable Députée Sylvie Andrich-Duval au sujet des archives du Centre de documentation sur les migrations humaines, avec prière de bien vouloir la continuer à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Pour le Ministre de la Culture,

Guy Arendt
Secrétaire d'Etat à la Culture

Réponse de Monsieur le Ministre de la Culture à la question parlementaire no 3818 du 14 mai 2018 de l'Honorable Députée Sylvie Andrich-Duval au sujet des archives du Centre de documentation sur les migrations humaines

Depuis 2001, le ministère de la Culture soutient les activités du Centre de documentation sur les migrations humaines (ci-après le « Centre ») par le biais d'une convention. Pour l'année 2018, la participation financière du Ministère s'élève à 63.000.- euros.

Afin de garantir le bon fonctionnement futur du Centre de documentation sur les migrations humaines et d'assurer une conservation et un accès adéquats aux documents gérés par celui-ci, il est prévu que les fonds documentaires de l'association seront transférés dans un nouveau bâtiment en cours de construction par la Ville de Dudelange. Le Ministère de la Culture a été sollicité de soutenir cet effort par le biais d'un subside aux infrastructures culturelles régionales.